



SAINTE-JULIE

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020

AVIS est donné que, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le trésorier de la Ville déposera le rapport financier consolidé et le rapport du vérificateur dressés pour l'exercice financier 2020, au cours de la séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue le mardi 4 mai 2021, à 19 h 30, par voie de vidéoconférence et webdiffusée.

DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 27 avril 2021.

La greffière de la Ville,

(s) Nathalie Deschesnes

Nathalie Deschesnes, OMA
Avocate